

Titre Professionnel - Inscrit RNCP

GESTIONNAIRE DE PAIE

EN ALTERNANCE



À propos

de Neo Sphere

La formation au service de votre projet

Centre de formation d'apprentis et organisme de formation, Neo Sphere propose des parcours emploi-formation individualisables et professionnalisants.



Toutes nos formations sont disponibles à l'alternance, un moyen de bénéficier d'une expérience professionnelle concrète et de mises en situation réelles.

À l'issue d'un parcours de formation est délivré un **Titre Professionnel**, une certification du Ministère du Travail. Recherché sur le marché du travail, ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences techniques et opérationnelles du métier visé.

Accompagnement personnalisé

- Individualisation du parcours de formation
- Respect des attentes dans la solution pédagogique proposée
- Accompagnement allant du premier contact jusqu'à l'obtention de la certification

Les chiffres de notre succès

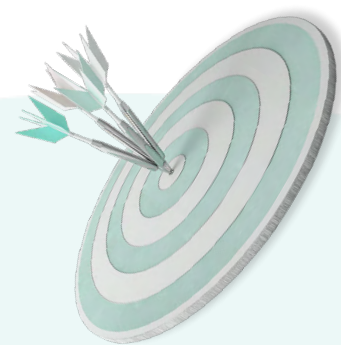
(juin-juillet 2021)

94%

de taux de satisfaction* pour les formations longues

91,6%

de taux de réussite pour les formations longues certifiantes



*moyenne Pôle emploi, Mon compte CPF, avis Google, Emagister, Facebook

Se former

avec Neo Sphere



À distance, en e-learning

Travaillez partout et à tout moment depuis notre plateforme en ligne* dédiée à la formation à distance.

Le suivi de l'apprenant

À tout moment de votre formation, pendant votre temps en entreprise ou à distance, vous serez toujours accompagné(e). Un tuteur, à la fois formateur et professionnel, vous sera attribué pour la partie en ligne et un maître d'apprentissage lorsque vous serez en entreprise. Ils ont pour rôle de vous encadrer dans votre apprentissage du métier, à travers des entretiens réguliers et des suivis de progression.

Notre plateforme et ses outils facilitateurs d'apprentissage



*Plateforme accessible sur tous les supports (ordinateur, tablette et mobile) mais l'utilisation d'un ordinateur portable ou fixe est vivement conseillée pour un confort de travail optimal.

La formation

Gestionnaire de Paie

CODES | CPF : 244862 - Formacode : 32688 - RNCP : 4113 - NSF : 315† - ROME : M1501, M1203

En alternance, aucun frais de formation à payer !

Si vous choisissez de suivre cette formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, vous n'avez rien à déboursier pour la formation (hors frais annexes : déplacements, repas, tenues, etc.) et vous percevrez un salaire tous les mois !

Méthodes pédagogiques

- 100% à distance (e-learning)
- Plusieurs rythmes possibles
- Pédagogie innovante
- Apports théoriques et études de cas
- Exercices d'application, vidéos d'illustration, témoignages de professionnels

Modalités d'évaluation

- Quiz (QCM, Vrai Faux, QCU...)
- Évaluations en cours de formation (ECF)
- Mises en situation
- Création de projet
- Entretiens

Lieux de formation

- D'où vous le voulez, tant que vous disposez d'une connexion internet (parc, café, votre canapé, etc.)
- Dans votre entreprise d'accueil lors de votre période en entreprise

Critères d'inscription

- Avoir 18 ans ou plus
- Inscriptions tout au long de l'année
- Salariés, publics en recherche d'emploi, en reconversion/évolution/certification, ou en situation de handicap
- Étude du parcours (CV), du projet professionnel individuel
- Entretien et positionnement pédagogique

Supports/Matériels

- Supports digitaux et numériques
- Accès internet individuel
- Plateforme e-learning

Le métier

Gestionnaire de Paie

Le Gestionnaire de Paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Le Gestionnaire de Paie assure une veille technique sur les évolutions règlementaires et la jurisprudence qu'il (elle) analyse et prend en compte en permanence. Il extrait et prépare les données sociales issues de la production des bulletins de salaires pour les transmettre aux organismes sociaux (télé déclarations) ou au service des ressources humaines (bilan social, tableaux de bord, demandes spécifiques).

Le Gestionnaire de Paie exerce son activité de façon autonome au sein d'un service spécialisé en collaboration avec d'autres professionnels (juristes, informaticiens). Il assure un rôle d'information et de conseil à l'interne comme à l'externe.

Le Gestionnaire de Paie est en relation avec les services juridique, ressources humaines, comptabilité et les salariés de l'entreprise. Il traite avec les organismes sociaux (URSSAF, CPAM, caisses de retraite, médecine du travail, inspection du travail) et les sous-traitants (conseils juridiques, experts comptables, sociétés prestataires de services).

L'emploi s'exerce de façon sédentaire en interne avec des outils informatiques dédiés. La production des bulletins de salaires et des données sociales a un caractère cyclique avec des pics d'activité. Elle est soumise à des contraintes de réalisation dans des délais impartis.

L'emploi requiert une capacité à gérer les relations avec le personnel et les tiers. Il exige une grande rigueur et le respect de la confidentialité.

Les secteurs concernés

Le Gestionnaire de Paie peut exercer dans différents contextes : moyenne ou grande entreprise, société de service de gestion de la paie ou cabinet d'expertise-comptable (pôle social). Tous les secteurs sont concernés par ce métier.



Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de [France Compétences](https://www.francecompetences.fr)

Les types d'emplois accessibles

- Gestionnaire de paie
- Gestionnaire paie et administration du personnel
- Collaborateur paie
- Comptable spécialisé paie

Les objectifs

Compétences et aptitudes visées

 Durée estimée : 385 heures minimum (11 semaines*)

CCP1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

Compétence 1 : Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail

Compétence 2 : Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel

Compétence 3 : Assurer les relations avec le personnel et les tiers

CCP2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

Compétence 4 : Réaliser et contrôler les bulletins de salaire

Compétence 5 : Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

Examen final

Durée : 6h



- Rédaction d'un Dossier Professionnel
- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique
- Entretien final

Jury composé de 2 professionnels du métier, habilité par la DDETS.

Centre de certification

Neo Sphere organise et accueille les sessions d'examen dans ses locaux à Six-Fours-les-Plages, à proximité de la ville de Toulon et des grands axes.

Assistance au logement

Pour les apprenants qui viennent de loin pour passer leur certification, nous proposons des logements à tarifs réduits.

* sur base de 35h par semaine

L'expérience

en entreprise

Cette formation au métier de Gestionnaires de Paie peut s'accompagner d'une période en entreprise, permettant de bénéficier d'une expérience professionnelle concrète, sur le terrain, avec des mises en situations réelles.

En alternance, le temps consacré à la formation et celui consacré à l'entreprise sont régulés au moyen de calendriers sur-mesure élaborés au cas par cas.

Le contrat d'apprentissage

L'apprenti respecte un minimum de 25% du temps à sa formation et 75% en entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Quel est le public visé ?

- Les jeunes de 18 à 29 ans révolus en vue d'acquérir une qualification professionnelle
- Les travailleurs handicapés de tout âge
- Les sportifs de haut niveau inscrits sur la liste arrêtée par le Ministère chargé des Sports (cf. alinéa 1 de l'article L.221-2 Code du sport)

Le contrat de professionnalisation

Le temps consacré à la formation se situe entre 15% et 25%, le reste est alloué à la période en entreprise dans le cadre du contrat de professionnalisation.

Quel est le public visé ?

Le contrat de professionnalisation est ouvert aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

Les indispensables



Compétences bureautiques

La progression pédagogique de votre cursus impose certains prérequis pour lesquels nous vous invitons à faire le point avant votre entrée en formation.



Word



Excel



Powerpoint

Niveau conseillé : Opérationnel

Compétences rédactionnelles

La formation implique la production de nombreux documents professionnels (rapports, dossiers, évaluations...) pour lesquels des bases rédactionnelles sont nécessaires.

Ces bases méritent toute votre attention, car elles peuvent nuire au résultat face au jury le jour de l'examen si elles ne sont pas maîtrisées. Nous mettons à votre disposition un module, qui n'est pas comptabilisé dans le temps de votre formation. Un travail personnel doit être mené en prévision ou en parallèle de votre formation.





neSphere

Neo Sphere est détentrice de la Certification RNQ Qualiopi, et est référencée pour sa qualité par l'ensemble des acteurs institutionnels.

Nous contacter

 contact@neo-sphere.fr

 04 94 91 80 74

 neo-sphere.fr

 60 Avenue Joseph Raynaud,
83140 Six-Fours-les-Plages

Nous suivre

 [Neo Sphere](#)

 [Neo Sphere Formation](#)

 [neosphere_officiel](#)

